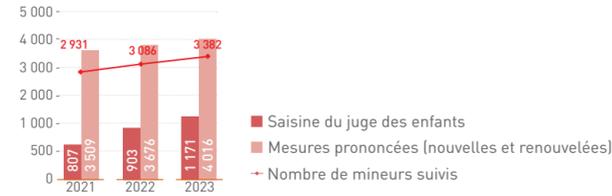


JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE

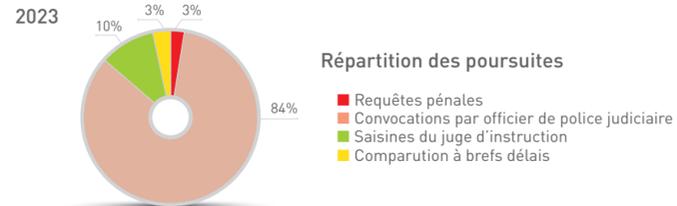


Mineurs non-accompagnés

Année	Mesures ouvertes
2023	309
2022	328
2021	150

ACTIVITÉ PÉNALE

Année	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2023	1 377	571	167	83,7%
2022	1 422	742	398	89,8%
2021	1 532	1 022	570	89,4%



Activité pénale du siège - Décisions rendues

Année	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs	Décision d'application des peines
2023	471	216	7	125
2022	463	180	9	90
2021	326	145	6	52

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit Points d'accès au droit

	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Maison de justice et du droit	2	18 362
Points d'accès aux droit	3	4 658
dont au PAD-BAJ (accès au droit et aide juridictionnelle)		2 698
Service d'accueil unique du justiciable		56 400

Aide juridictionnelle

Année	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision (jours)
2023	14 685	20
2022	12 655	20
2021	12 468	20

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	36	33
Magistrats du parquet	13	12
Fonctionnaires tribunal judiciaire	138	123

	Nombre
Avocats	146
Conciliateurs	7

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MELUN

INTRODUCTION

L'année 2023 a commencé par l'installation de Monsieur Jean-Michel Bourlès dans les fonctions de procureur de la République. La dyarchie riche, harmonieuse et constructive évoquée l'année passée, s'est poursuivie sans ambages.

Grâce à cela, à la relation de très grande qualité avec la directrice de greffe, à l'ensemble des magistrats, des personnels de greffe et des contractuels dont la mobilisation ne faiblit pas, la juridiction de Melun a su maintenir à son juste niveau, malgré une augmentation des affaires nouvelles civiles et pénales poursuivables, l'activité juridictionnelle civile et pénale tout en mettant en œuvre les réformes annoncées, particulièrement celle de la cour criminelle départementale qui, avec la participation des tribunaux judiciaires de Meaux et Fontainebleau et le soutien de la cour d'appel, aura pu siéger à raison de quatre sessions sur l'année 2023 et demeure un enjeu majeur pour 2024.

La Nuit du droit 2023 aura été un évènement important pour le tribunal judiciaire de Melun et ses partenaires associés, tels que le tribunal administratif, le barreau, le SPIP 77 et la DTPJJ. Son succès auprès du public est le fruit d'une forte mobilisation qui a permis de resserrer les liens professionnels entre tous.

L'année 2024 verra se concrétiser plusieurs projets autour du numérique et de la dématérialisation des circuits de traitement : dès le début de l'année, déploiement de la PPN et de SISPoPP, expérimentation du minutier électronique civil avec le recours à la signature électronique, pilot Audiencement, pour poursuivre ensuite sur la dématérialisation des échanges entre les services de l'application des peines, de l'exécution des peines et les services pénitentiaires, ... et pourquoi pas nous tourner progressivement vers l'intelligence artificielle.

Des projets ambitieux, tournés de manière résolue vers l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels de justice, vers un meilleur accueil du justiciable et de l'usager en général, avec l'objectif de rendre des décisions de qualité dans un délai raisonnable.

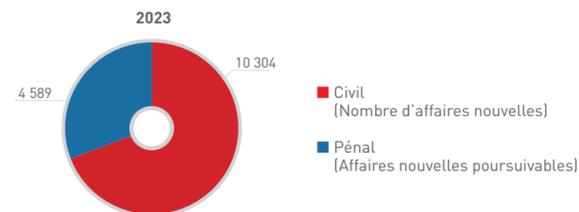
Dans un contexte de gestion complexe des ressources humaines et d'attente toujours plus forte de nos partenaires et concitoyens, notre défi partagé sera d'accompagner ces évolutions afin de surmonter le risque toujours d'actualité d'une fracture numérique.

C'est dans cet état d'esprit que nous terminons l'année 2023 pour nous investir résolument en 2024 dans la poursuite du projet de juridiction numérique pour notre tribunal.

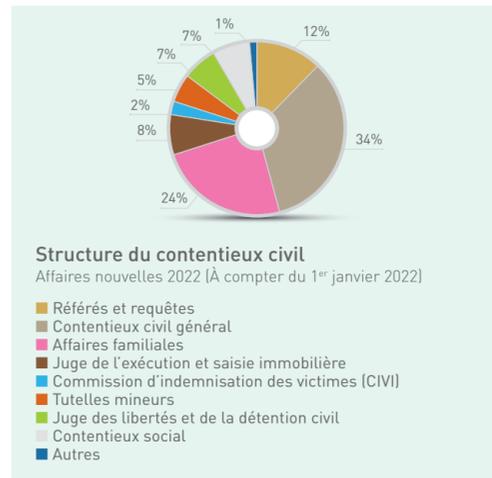
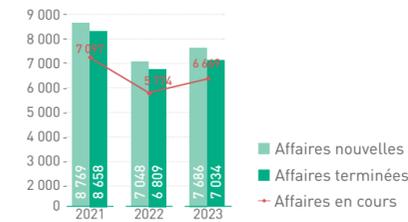
Les chefs de juridiction



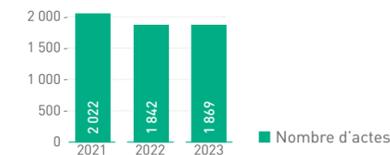
RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE



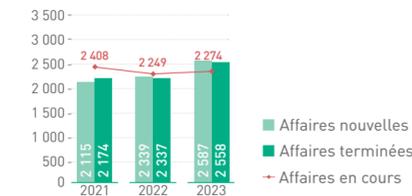
SERVICE CIVIL



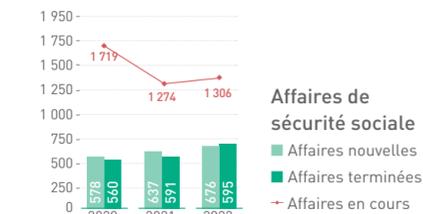
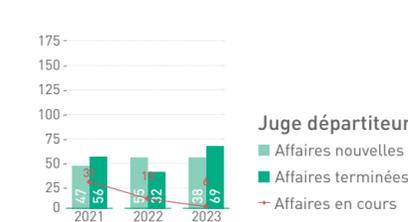
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES

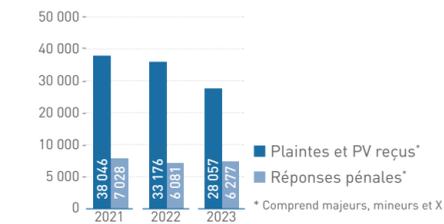


JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

Année	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2023	137	2 114	769	251	2 103	4 023	2 920	3 539
2022	175	2 079	630	269	1 740	4 039	2 265	3 072
2021	216	2 336	803	296	1 997	4 176	2 859	2 753



SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

Année	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2023	14 489	7 058	1 516	89%
2022	14 535	6 885	2 140	88%
2021	14 462	8 238	2 716	85%

MODALITÉS DES POURSUITES



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

Année	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2023	4 777	2 764	99
2022	4 143	3 466	73
2021	4 287	2 574	93

Instruction

Année	Ouverture d'information	Fin d'information
2023	118	80
2022	108	95
2021	90	72

Application des peines

Année	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2023	1 147	4 537	134
2022	1 336	3 902	122
2021	1 588	4 030	126

Juge des libertés et de la détention - Pénal

Année	Décisions rendues	Dont « demandes de mise en liberté »
2023	1 277	107
2022	1 160	112
2021	1 059	79